

## 12 Sports

Omnisports/Trois questions au ministre d'Etat chargé de Sports...

## ...Alain-Claude Bilie-By-Nze : " L'Etat a une obligation envers les équipes nationales "

Prpos recueillis par MM

Libreville/Gabon

**l'union.** Qu'en est-il exactement de l'accompagnement de l'Etat pour les clubs qui prennent part aux compétitions africaines.

**Alain-Claude Bilie-By-Nze :** la seule obligation qui incombe à l'Etat, c'est le financement des équipes nationales et des athlètes engagés pour le compte de la nation aux compétitions africaines ou internationales. L'Etat a, certes, la mission générale d'organiser, de promouvoir et d'accompagner la pratique du sport dans notre pays. Qu'il s'agisse du sport scolaire et universitaire, du sport de masse, du sport pour tous, du sport amateur ou du sport d'élite, le devoir général d'organisation incombe à l'Etat à travers le ministère des Sports. Pour y parvenir, l'Etat s'appuie sur le mouvement sportif national, composé des fédérations, des ligues, des sous-ligues et des clubs. Il s'agit-là d'associations libres dont certaines reçoivent, toutefois, des missions de l'Etat sous forme de délégation. C'est le cas des fédérations. S'agissant des clubs qui sont des associations, l'Etat n'a aucune obligation concernant leur financement. Toutefois, si les ressources mises à la disposition du ministère le permettent, nous pouvons accompagner les clubs engagés en compétitions africaines, sans que cela soit une condition exigible par eux. Par le passé du reste, l'Etat a fait preuve de largesse en accompagnant certains clubs, parce que la situation économique du pays le permettait. Or, depuis plus de deux ans maintenant, compte tenu des tensions de trésorerie que connaît notre pays, les subventions régulièrement allouées aux fédérations et aux sportifs de haut niveau ne sont pas payées. Le championnat national de football de D1 et D2 a failli ne pas se jouer, faute de financement. Le milliard de francs que nous avons engagé sur nos lignes n'est toujours pas payé, le dossier étant encore dans le circuit entre le Bud-



Alain-Claude Bilie-By-Nze, ministre d'Etat chargé des Sports : "Un nouveau modèle économique pour le financement du sport s'impose".

get et le Trésor. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur la nécessité d'adopter un nouveau modèle économique pour le financement du sport. De ce fait, les clubs qui sont des associations libres et autonomes doivent d'abord compter sur leurs propres ressources pour réaliser leurs ambitions. Un club, fut-il engagé en compétition africaine, ne représente pas la nation gabonaise. Il peut, du reste, être constitué entièrement de joueurs étrangers, puisque les instances internationales savent que les clubs ne représentent pas la nation, contraire-

ment aux sélections nationales. Nous demandons à chacun de bien prendre la mesure des réformes en cours dans notre département ministériel et de la situation économique que traverse le pays.

**Les réformes sont-elles valables pour toutes les disciplines sportives ?**

- Bien entendu ! les réformes que nous évoquons et qui sont en cours concernent l'ensemble des disciplines sportives. Dans les semaines à venir, nous réunirons à nouveau le Comité national olympique du Gabon (CNOG) et les fédérations sportives, afin de leur présenter le point sur les dépenses consenties par l'Etat à date, les disponibilités éventuelles d'ici la fin de l'année, et les disponibilités que nous pouvons avoir pour soutenir, un tant soit peu, leurs activités. Mais ce que chacun doit retenir, c'est que le modèle économique doit changer. L'Etat ne pouvant plus tout financer, les fédérations, les ligues et les clubs doivent trouver les mécanismes pour financer leurs activités respectives. On ne peut plus créer un club de football, de basket, de handball... pour attendre les subventions de l'Etat. Dans la situation actuelle de notre pays, tous les départements ministériels sont appelés à faire des économies. C'est du reste, un des éléments-clés qui figure sur la feuille de route que m'a dictée le Premier ministre, chef du gouvernement.

**Dans ces réformes, la tutelle a-t-elle prévu d'aider les équipes engagées en compétitions africaines ?**

- Un coup de pouce de la tutelle ne peut être envisagé que si les financements publics le permettent. Or, au regard des ressources disponibles, y compris celles du compte d'affectation spécial dénommé FNDS, il serait risqué de faire croire aux clubs que nous pourrions les accompagner. A moins d'un financement complémentaire. Tout le monde devra faire des efforts, y compris sur les épreuves sportives que notre pays accueille. La réduction des coûts sera notre leitmotiv. Cela concernera la Tropicale, tout comme les épreuves d'athlétisme.

## Football/Éliminatoires des Jeux olympiques "Tokyo 2020"

## Qualification du Gabon à Brazzaville

G.R.M

Libreville/Gabon

**LES** Panthéresses continuent leur aventure dans cette phase qualificative pour les Jeux olympiques prévus l'année prochaine à Tokyo au Japon. Battue (0-2) par son homologue du Congo lors de la manche aller, le 3 avril dernier au stade Augustin-Monedan de Sibang, la sélection ga-

bonaise U23 s'est imposée hier à Brazzaville, sur le même score, à l'issue du temps réglementaire. Elle a finalement arraché sa qualification à l'épreuve fatidique des tirs au but (5-4), au terme d'une rencontre bien maîtrisée qui s'est jouée au stade Massamba-Débat. Ce résultat vient donner un peu de joie à un pays encore marqué par les récentes éliminations des Panthères A par le Bu-



Photo : Wilfried MBINAH

rundi pour la Coupe d'Afrique des nations (Can) "Égypte-2019", mais aussi de l'équipe masculine des moins de 23 ans par le Ghana, pour la Can de sa

catégorie.

Au tour suivant, nos filles affronteront le Ghana en septembre. Ce sera une autre paire de manches, mais le staff technique a cinq mois pour bien préparer cette échéance. Aux instances compétentes de concocter un programme de préparation adéquat. Par exemple, en négociant des rencontres amicales contre des adversaires d'un bon niveau.

**Winnie Mapangou et ses équipières sont allées arracher leur qualification à Brazzaville.**

## Droit au but

## Formation et compétitions, un diptyque incontournable !

**DANS** la rupture que va tenter d'opérer le ministre d'Etat chargé des Sports pour relancer le football et, plus généralement, le sport chez nous, il y a un point sur lequel nous insistons encore et encore. C'est la formation des jeunes. C'est, à notre avis, le substrat de cette ambition. Elle est primordiale. Par conséquent, aucun décollage de notre football ne peut se faire sans une bonne formation.

Vous me direz peut-être que, depuis quelques années, on forme pourtant des jeunes. Sans doute ! Mais de vous à moi, cette formation a donné quoi ? Pas grand-chose. Pourquoi ? Parce qu'elle est faite par des entraîneurs peu outillés, donc ne maîtrisant pas très bien les fondamentaux d'un

domaine aussi sensible.

Certes, et il faut le reconnaître, des écoles ont été créées ici et là. Mais, encore une fois, presque rien n'y est sorti, la formation qui y est assurée étant sommaire, donc n'obéissant pas aux standards internationaux. Cela fait près de 20 ans que cela dure, et qu'aucun panel de joueurs n'est disponible pour l'équipe nationale. En plus, de très mauvaises rumeurs sortent de ces écoles. D'où la réticence de nombreux parents, qui préfèrent garder leurs mômes et peut-être les meilleurs, à la maison.

En clair, c'est plutôt une formation au rabais, donc en trompe-l'œil, qui se fait encore dans notre pays qui, d'année en année, accuse un grand retard dans ce do-

maine clé.

De tout évidence, puisque l'Etat, à travers la Fédération gabonaise de football (fégafoot), s'engage désormais à former, cela aura pour avantages de rassurer les parents qui souhaitent que leurs enfants apprennent à jouer au football en toute sécurité, mais aussi d'assurer un bon maillage à travers le pays.

En effet, il est prévu de mettre à disposition des structures (stades et autres) hérités de la Coupe d'Afrique des nations (Can) pour créer des académies de football. Il y aurait donc quatre académies : Libreville, Franceville, Port-Gentil et Oyem. En plus, la Fégafoot vient de lancer des appels d'offres pour équiper le modeste centre d'entraîne-

ment de Bikélé, pour qu'il fonctionne enfin. C'est donc dire qu'un vaste chantier est en train de se mettre en place ...

Cependant, pour garantir l'efficacité de la formation dans toutes ces structures qui seront, sans doute, très bien équipées, il faudrait absolument accorder une importance particulière à la détection. Un vrai problème se pose également à ce niveau. Etre détecteur de jeunes talents, cela ne s'improvise plus. C'est devenu un métier, surtout en Europe. Il y a aujourd'hui des gens qui ne font que ça. C'est pourquoi nous suggérons, puisqu'il est clair que nous n'en disposons pas, qu'on fasse venir pour un mois, deux ou trois bons détecteurs de talents. A charge pour eux de sillonner le

pays pour détecter 400 jeunes minimes et cadets, à répartir dans les quatre académies, en plus de Bikélé. Ce qui fait un effectif de 80 jeunes (40 minimes et autant de cadets) par centre dans un premier temps. Il faudrait songer aussi à former les formateurs, qui vont animer ces écoles de formation.

Enfin, tout devrait, à notre avis, fonctionner selon le diptyque, formation - compétitions. On pourrait créer un tournoi national des écoles de football, à l'issue duquel sortiraient des présélections minime et cadette. L'ambition de notre pays serait alors de se qualifier pour la phase finale de la Can des cadets de 2021 ou 2023, par exemple, tout en lorgnant... le Mondial.